Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale Monsieur Thierry WAUTERS, Attaché Direction des Monuments et des Sites – A.A.T.L.

C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf.: /

N/Réf.: AVL/cc/SGL-2.2 /s. 409 courrier

Annexe:/

Bruxelles, le

Monsieur,

Concerne: SAINT-GILLES. Rue Américaine, 23-25. Musée Horta.

Préservation des arbres de l'intérieur de l'îlot.

En sa séance du 21/03/2007, la Commission a pris en compte la demande datée du 13 mars 2007 de Madame Françoise Aubry, Conservateur du Musée Horta, de protéger au maximum les arbres situés en intérieur d'îlot et qui garantissent au musée un cadre cohérent alors même qu'un vaste parking privé a été aménagé au milieu des jardins par les assurances Crab.

La Commission estime, en effet, qu'il convient de maintenir le mieux possible la végétation des jardins situés autour du musée Horta et, en particulier, le frêne pleureur de la propriété du docteur Marchal, rue Américaine, 17. Elle vous demande de proposer au Gouvernement la protection des sujets qui le méritent en vue de préserver le caractère de l'îlot et les abords du musée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire J. DEGRYSE Président